



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la
municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est tenue le
mardi 9 octobre 2018 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : Mme Chantal Lebel
MM. Roger McGrath
Lucien Leblanc
David Ferguson

Étaient absents : MM. Francis Levesque
Bertrand Breton

Quorum : le quorum est constaté.

M. Francois Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2018 - 10 - 001 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Adoption des procès-verbaux des 10, 20 et 27 septembre 2018
4. Suivi des procès-verbaux
5. Administration
 - 5.1. Liste des comptes payés - septembre 2018
 - 5.2. Présentation des comptes à payer - septembre 2018
 - 5.3. Rapport de trésorerie - septembre 2018
 - 5.4. Affaires courantes
6. Rapport d'activités du maire et des conseillers
 - 6.1. Rapport d'activité du maire
 - 6.2. Rapport d'activité des conseillers
7. Correspondance
 - 7.1. CIRADD Adhésion
 - 7.2. Programme amélioration des sentiers
 - 7.3. MRC d'Avignon - Comité de Sécurité Publique Rapport Annuel d'Activités 2017-2018
8. Dérogation règlement de nuisances – Eurovia
9. Électricité Carl Pichette – soumission
10. Sentier des chutes Kempt
11. Politique Familiale Municipale
12. Page Facebook et site web de Solidarité Ristigouche
13. Premier avis avant vente pour taxes
14. Varia
 - 14.1. Programmation TECQ 2014/2018
 - 14.2. Direction incendie
15. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le mardi 9 octobre 2018 soit accepté tel que modifié.

2018 - 10 - 002 Période de questions

Trois (3) citoyens sont présents : Mme Ann Lavoie et MM. John Stanley et Brian Gregoire.

Mme Lavoie félicite la municipalité pour les projets en cours et pose des questions sur l'avenir des sentiers pédestres et l'état des discussions avec la propriétaire des terrains concernés. M. François Boulay fait l'historique sur les ententes de droits de passage et présente l'état des discussions avec la propriétaire pour aboutir à une entente à long terme.

Mme Lavoie pose également des questions sur le déplacement d'une lumière de rue et des déchets entreposés sur une propriété le long du chemin Kempt.

Le déplacement de la lumière est inclus dans les projets d'installation de nouvelles lumières de rue et l'inspecteur municipal a adressé une lettre aux propriétaires du terrain concernant les déchets et M. François Boulay a discuté avec eux pour solutionner le problème.

M. Brian Gregoire soumet au conseil municipal les conséquences des dommages créés à sa propriété par la rupture du barrage de castor qui ont causé une perte de valeur.

Des discussions avec les avocats de la municipalité et la MRC d'Avignon sont en cours pour évaluer les responsabilités dans ce dossier.

Les dommages sont estimés à 30 000 \$ par M. Brian Gregoire.

Le conseil municipal donnera suite à la demande de M. Gregoire dès qu'elle sera en possession de toutes les informations et des recommandation des avocats.

Résolution n° 2018 - 10 - 003 Adoption des procès-verbaux des 10, 20 et 27 septembre 2018

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Leblanc
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 septembre 2018 et celui des séances extraordinaires des 20 et 27 septembre 2018 soient adoptés tels que présentés.

2018 - 10 - 004 Suivi des procès-verbaux

Le suivi des procès-verbaux est présenté, discuté et réglé.

2018 - 10 - 005 Administration

2018 - 10 - 005 - 1 Liste des comptes payés - septembre 2018

Les comptes payés au mois de septembre 2018 sont révisés et acquiescés.

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
CONSTRUCTION D'APLOMB	74 170.38
BOUFFARD SANITAIRE INC.	2 570.45
HERVÉ ESCH	21.93
MRC D'AVIGNON	729.48
PASCAL MARTEL	210.74
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE	840.00
BELL MOBILITÉ	98.26
LA CAPITALE	208.37
HYDRO-QUEBEC	243.42
TELUS	158.06
ALARME ROY	57.75
ARÉO-FEU	2 561.65
CLAUDINE RIEL	51.23
DONALD LEBOURQUE	328.74
FERME R&E LAGACÉ ENR.	2 785.27
JEAN-LUC LANDRY	240.00
J.N.SAVOIE CIE LTÉE	290.94
PERMA LIGNE	1 598.86
RPM MARINE & ENGINE REPAIR INC.	4.58
SERGE OUELLETTE	34.83
LE WEB SIMPLE.CA	258.69
HERVÉ ESCH	141.47
PASCAL MARTEL	210.74

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
BOUFFARD SANITAIRE INC.	1 995.17
HERVÉ ESCH	152.98
MRC D'AVIGNON	364.74
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE	849.60
BOUFFARD SANITAIRE INC.	240.51
SERGE OUELLETTE	88.93
Total payé	91 507.77

Résolution n° 2018 - 10 - 005 - 2 Présentation des comptes à payer - septembre 2018

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les comptes suivants soient payés :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
ADMQ	352.97
COPTICOM	579.47
CROIX ROUGE CANADIENNE	160.00
DONALD LEBOURQUE	195.00
LES INDUSTRIES LEBLANC	42 430.37
J.N.SAVOIE CIE LTÉE	158.26
PSB SÉCURITÉ INC.	1 967.80
RPM MARINE & ENGINE REPAIR INC.	89.05
SERRURES BAIE DES CHALEURS LOCKSMITH INC	43.13
SÉTIC - LOUIS PASCAL LAFOREST	939.88
LE WEB SIMPLE.CA	275.94
Total à payer	47 191.87

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste en vertu du présent certificat, que la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est dispose des crédits suffisants pour payer le total inscrit sur la liste des comptes à payer pour approbation au : 09 octobre 2018.

Hervé Esch

Directeur général, secrétaire-trésorier

2018 - 10 - 005 - 3 Rapport de trésorerie - septembre 2018

Le rapport de trésorerie est présenté.

Solde d'ouverture	septembre 2018	257 743.41
<u>Revenus</u>		17 952.79
Taxes municipales	17 407.89	
Transferts reçus	-	
Autres revenus	544.90	
Dons reçus	-	
<u>Dépenses</u>		- 98 927.60
Fournisseurs	90 472.61	
Salaires et cotisations	8 109.99	
Autres dépenses	200.00	
Frais bancaires	145.00	
Solde de clôture	septembre 2018	176 768.60
Évolution	septembre 2018	- 80 974.81

2018 - 10 - 005 - 4 Affaires courantes

Des discussions ont lieu sur le dossier barrage de castors.

2018 - 10 - 006 Rapport d'activités du maire et des conseillers

2018 - 10 - 006 - 1 Rapport d'activité du maire

Le sujet a été traité au point "Affaires courantes".

2018 - 10 - 006 - 2 Rapport d'activité des conseillers

M. David Ferguson fait une mise à jour des activités de Loisirs Avignon Centre.

2018 - 10 - 007 Correspondance

Résolution n° 2018 - 10 - 007 - 1 CIRADD Adhésion

CONSIDÉRANT la proposition d'adhésion reçu du CIRADD ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est renouvelle son adhésion au CIRADD pour 2018/2019 pour un montant de 100,00 \$.

2018 - 10 - 007 - 2 Programme amélioration des sentiers

Le point sera étudié en réunion de travail.

2018 - 10 - 007 - 3 MRC d'Avignon - Comité de Sécurité Publique Rapport Annuel d'Activités 2017-2018

Le rapport annuel du comité de sécurité publique de la MRC d'Avignon est présenté pour information.

Résolution n° 2018 - 10 - 008 Dérogation règlement de nuisances – Eurovia

CONSIDÉRANT la demande d'Eurovia de débiter les travaux de réfection du chemin Sillars à partir de 6 heures du matin en cas de besoin ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Roger McGrath

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents

QUE l'entreprise Eurovia pourra déroger au règlement de nuisances et débiter ses travaux à compter de 6 heures du matin en cas de besoin.

2018 - 10 - 009 Électricité Carl Pichette – soumission

Des détails seront demandés sur le prix de la soumission à Électricité Carl Pichette.

2018 - 10 - 010 Sentier des chutes Kempt

Un accord de principe verbal a été obtenu de la part de la propriétaire du terrain pour la signature d'une entente à long terme.

Résolution n°	2018 - 10 - 011	Politique Familiale Municipale
	2018 - 10 - 011 - 1	Demande collective au Programme de soutien aux politiques familiales municipales – Coordination des travaux par la MRC d’Avignon
CONSIDÉRANT QUE	le Ministère de la Famille, via le Programme de soutien aux politiques familiales, offre un soutien financier et technique aux municipalités qui désirent se doter d’une politique municipale familiale ou mettre à jour celle qu’elles ont déjà ;	
CONSIDÉRANT QU’	il est possible de déposer une demande collective combinant l’élaboration d’une nouvelle politique familiale et d’un plan d’action pour la MRC d’Avignon et la mise à jour des politiques familiales municipales et des plans d’action existants ;	
CONSIDÉRANT QUE	notre municipalité a à cœur le bien-être des familles et qu’elle souhaite procéder à la mise à jour de sa politique familiale municipale ;	
CONSIDÉRANT QUE	lors de la rencontre du Conseil des maires du 18 septembre 2018, les maires ont exprimé un intérêt envers l’élaboration d’une nouvelle politique familiale pour la MRC d’Avignon dans le cadre d’une demande collective ;	
CONSIDÉRANT QUE	l’ensemble des municipalités de la MRC d’Avignon ont déjà élaboré une politique familiale municipale il y a plus de trois ans et que ces politiques pourraient être mises à jour dans le cadre d’une demande collective ;	
CONSIDÉRANT QUE	la MRC pourrait recevoir un montant de 15 000 \$ et que chaque municipalité participante pourrait recevoir un montant de 2 500 \$ dans le cadre d’une demande collective ;	
CONSIDÉRANT QUE	chaque municipalité souhaitant participer à la demande collective doit signifier par résolution que les travaux seront réalisés sous la coordination de la MRC ;	
EN CONSÉQUENCE,		
Il est PROPOSÉ par	M. David Ferguson	
Et RÉSOLU à l’unanimité des membres du conseil municipal présents		
QUE	la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est participe à la demande collective présentée par la MRC d’Avignon et les municipalités participantes pour la mise à jour des politiques familiales municipales et l’élaboration d’une nouvelle politique familiale pour la MRC, incluant les plans d’actions qui y sont reliés ;	
QU’	elle collabore aux travaux d’élaboration de la nouvelle politique familiale régionale et du plan d’action pour la MRC d’Avignon ;	
QUE	les travaux soient réalisés sous la coordination de la MRC d’Avignon.	
Résolution n°	2018 - 10 - 012	Page Facebook et site web de Solidarité Ristigouche
CONSIDÉRANT	la fin de la campagne Solidarité Ristigouche ;	
EN CONSÉQUENCE,		
Il est PROPOSÉ par	M. Lucien Leblanc	
Et RÉSOLU à l’unanimité des membres du conseil municipal présents		
QUE	le site web et la page Facebook de Solidarité Ristigouche soient fermés.	

Résolution n° 2018 - 10 - 013 Premier avis avant vente pour taxes

CONSIDÉRANT QUE la dernière échéance de paiement des comptes de taxes est passée ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents

QUE soit envoyé un premier avis avant vente pour taxes aux propriétaires ayant un compte resté dû.

2018 - 10 - 017 Varia

Résolution n° 2018 - 10 - 017 - 1 Programmation TECQ 2014/2018

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

CONSIDÉRANT la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller David Ferguson

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement) ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques.

2018 - 10 - 017 - 2 Direction incendie

Une réunion des maires des 7 municipalités regroupées dans le cadre de la mise en commun du service de direction incendie a eu lieu afin de préparer une entente de gestion et de trouver une position commune pour l'achat d'un véhicule de fonction au directeur incendie.

Résolution n° 2018 - 10 - 018 Levée de l'assemblée

À 20h10, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.

Accepté.

François Boulay
Maire

Hervé Esch
Directeur général,
secrétaire-trésorier

